

MUSEES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

17 Sept 88.

Dossier concernant les objets d'art
acquis par le Gouvernement à l'Exposition
des Beaux-Arts de 1887.

N^o 2929.

Exposition des Beaux-Arts de 1887 - Ouvrages acquis à M. M. D'Ardenne
Ben. C. Mennier. Esch.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
--------------------	----------------------	----------

Extrait florin sur les
faux ronds 3066 et
3064.

de 26 - f. 33.

M. P.

2424

voir dossier 777

L'Événement Illustré

Revue Hebdomadaire



Etablissement d'Héliogravure

CT VAN CORTENBERGH

12, Rue de l'Empereur

Impression de cartes postales

Catalogues

Travaux artistiques en tous genres



BRUXELLES, le 23 Mars 1917

29 29
peh...
Monsieur Demeter,

Bruxelles.

Cher Monsieur,

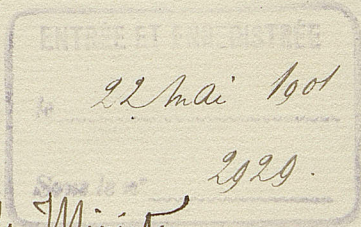
Avec votre obligeance habituelle, voulez vous,
je vous prie, me donner l'autorisation de photographier au musée mo-
~~derne~~, le tableau " Les Etrangères de Carpentier."

Avec mes remerciements anticipés, je vous présente, Cher Monsieur
l'assurance de mes sentiments très distingués.

Van Cortenberg

11 Mai 1901

8, PLACE S^t MICHEL
GAND



Monsieur le Ministre

Communiq. de
11/11

J'ai en l'honneur de Vous entretenir
il y a environ deux ans de mon Tableau (la Vierge
 tenant sa pieux) du Musée de Bruxelles, afin de
soliciter pour elle une meilleure place, et l'autorisa-
-tion de la defaire des buie et poussiere qui la
recouvre, depuis j'ai perdu cette affaire de ma
mais voila qu'en visitant l'Exposition des Beaux-Arts
je viens de la revoir, et je suis etonné des rava-
-ges qui elle a subie depuis ma dernière visite,
si des mesures serieuses ne sont prises en bref

Delai, mon oeuvre sera perdue,

C'est pour cette raison que je prends la
liberte grande Monsieur le Ministre de m'adresser
à Vous, afin d'obtenir par votre haute intervention,
l'autorisation (de la Commission du Musée) de
renvoier mon oeuvre, pour la remettre en état,
cette operation ne prendra maximum qu'une
dizaine de jours.

Espérant que ma demande sera accueillie favorable-
ment, je Vous prie Monsieur le Ministre d'agréer
l'expression de mes sentiments les plus distingués

Theophrastus Zybaert

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CABINET

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 2429

N°.....

Le Ministre de l'Intérieur &
de l'Instruction publique déclare
avoir reçu de l'administration
des musées Royaux une statue
en marbre de Dillens (Figure tombale)

Bruxelles, le 29 février 1892

J. Franck

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2429

2429

Bruxelles 18 Juin 1889

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
& de l'Instruction Publique
Bruxelles

Pour avoir l'honneur de vous faire en
règle que, Conformément aux instructions
faites l'objet de votre lettre de poche
du 13 de ce mois (Administration de
Sciences des Lettres & des Beaux-Arts
N^o 22073 / le tableau de M. Cogen
représentant "Moments de l'enfance"
& la statue intitulée "Séraphin"
par M. Saumarez, ont été expo-
sées, le 17 courant, à l'adresse de
Monsieur le Gouverneur de la Province
d'Anvers Vanille & Le Président.

P. G. D. V.

Le Secrétaire adjoint

by

Bruxelles 17 Juin 1884

Monsieur le Gouverneur de la
Province d'Anvers

Il m'a l'honneur de vous faire
connaître que le tableau de M.
Cogen représentant "Moment de
bien être" & la Statue intitulée
"Délivrance" par M. Caumont vous
ont été expédiés, à jour, &
conformément aux instructions
de Monsieur le Ministre de l'Intérieur
& de l'Instruction Publique -

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur, de
recevoir la réception de ces deux ouvrages
& de m'en renvoyer "par retour" les copies
qui ont servi à leur emballage.

Agreez, S^r

P. L. Caumont Sec^{re}

Le Secrétaire adjoint

Smilley

L'Administration des Chemins de fer déclare avoir reçu
des Musées Royaux de Peinture & de Sculpture deux caisses
A.B. 1-2 renfermant un tableau de M^r Cogen & une statue
de M^r Laumann, à l'adresse de M^r le Gouverneur
de la province d'Anvers, à Anvers. —

Bruxelles, le 17 juin 1889.

Le facteur chargé de la prise de ces caisses. —

J. Meunier

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2424

17 7^m
MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 13 juin 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22073

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien donner des instruc-
tions pour que le tableau de M. Boger, représentant
Moments de bien être, et la statue intitulée
Délaissée, par M. Lammaus soient envoyés à
M. le Gouverneur de la province d'Anvers.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

[Signature]

A Messieurs le Président et Membres de la Commission
directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

FLANDRE OCCIDENTALE

Administration Communale

D'OSTENDE.

N^o 53808.

OBJET

On est prié de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la présente.

Nombre des pièces jointes.

Réponse au N^o

du

Ostende, le 9 Mai 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

Monsieur le Secrétaire

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que le tableau intitulé "Marc à Schilde" que vous nous
avez adressé de la part de M^{lle} Beeckaert, nous
est parvenu régulièrement, et que la caisse d'emballage
a été renvoyée affranchie à l'adresse indiquée dans
votre lettre du 3 courant.

Agriez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance
de notre parfaite considération

Les Bourgmestres & Echevins

Par le Collège:
Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

A Monsieur V. Stienon, Secrétaire de l'exposition générale des beaux-arts
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2429

Bruxelles, 9 Mars 1889

à M^{re} le Ministre des
1^{er} Interieurs 2^{ps}

Respondant à vos lettres
des 30 Janvier et du 5
de ce mois, et de la B. et
N^{os} 22073 et 22268, nous
avons l'honneur de vous
informer que la Statue en
Bronze exécutée par M^{re}
Laurmann et intitulée :
Délaisée a été déposée
au Palais du Beau-arts.

La Commission directrice
appelée à se prononcer sur
l'admission de cette œuvre
dans la Collection de l'Etat
a été unanime à reconnaître
qu'elle ne présente pas
un mérite suffisant pour
figurer dans la Galerie
des Sculptures.

Mais vous savez, en
conséquence, M^r le Ministre
de marine bien vous faire
~~connaître~~ part de vos inten-
tions sur la destination
que vous comptez donner
à ce bronze & s'il y a lieu
de.

Le Président

Le Secrétaire *C. O. Tatin*
PS

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 8 mai 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22268

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2424

Messieurs,

M. Laumans, statuaire, me fait connaître
que sa statue représentant Dévoisée n'ayant pu
être admise à l'exposition de Paris faute de place,
il l'a déposée au palais des beaux-arts.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me
confirmer la lettre de M. Laumans.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,
Rouery

A Messieurs les Président et Membres de la Commission
directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat.
(Monsieur Stiehon, Secrétaire)

Leff

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

№

21/29

Brux. 3 Mai 1889

à M. M. le Bourgmestre &
Echevins de la Ville d'Ossende

Le 23 Avril dernier j'ai
eu l'honneur de vous adresser
de la part de M^{lle} Beernaert
son tableau intitulé: Mare in
Schildje.

Je vous prie, M. M., de
vouloir bien me faire connaître
si ce tableau vous est parvenu
régulièrement et donner des
instructions afin que la Caisse
d'emballage soit renvoyée
affranchie au Palais des Beaux-
Arts, rue de l'Alme, n° 9, à
Brux.

ctgn. M. M. l'ap. de mon
C^o Inst.

La Secrétaire

V. M.

L'Administration des chemins de fer déclare avoir reçu,
des l'Exposition générale des Beaux-arts de 1887 une
caisse P.C. 6 - renfermant un tableau de M^{lle} Bernaert
à l'adresse de M. Mo. les Bourgmestre & Echevins de la Ville
d'Anvers.

Bruxelles, le 24 avril 1889

P.^m l'Administration des chemins de fer.

Le facteur chargé de la prise de cette caisse

[Signature]

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

52

[Red handwritten number]

Brux. 23 Avril 1889

à Messieurs les Bourgeois
& Echevins de la ville
d' Ostende

J'ai vu avec l'honneur
de mes confrères, qui m'ont
la demande de cette
Beernaert, que vous avez
aujourd'hui le tableau
qu'elle a exposé aux
Salons de Bruxelles, en
1887, sous le titre de:
Mare à Schilde.

Or, Messieurs, je vous prie
M. M. de m'adresser
réception de cette table
et de vous en instruire
après que la Caisse servant
à son emballage soit
renvoyé affranchi, au
Palais du Beaux-Arts
rue du Cloître, N^o 9, à
Bruxelles.

Exp. M. M. l'ass. de
nom et dest. Le Secrétaire
H

Bruxelles 25 Mars 1884

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
Publique
Bruxelles

La copie de votre décret du 9
Février 1884 (Art. 1^{er} des Statuts
des Lettres & des Beaux-Arts n° 22073)
Mun avec l'honneur de vous faire
connaître que la Commission des
Musées, après examen de la
statue de Monsieur Lillois
évidente en marbre & se pré-
sente une figure tombale,
a été d'avis que cette œuvre
n'offre pas la qualité
nécessaire pour ^{être admise} figurée

~~Admission~~ dans les Collections
du Museo' Moderne,

Veillez à
Le Secrétaire: *JK* Le Président
Le Lévy

Brux. 28 février 1884

M. Julien Dillens
Staseminy.

Mon cher Monsieur,

M^{re} le Ministre de l'Intérieur s'est
réuni de près avec la Commission des
études que vous avez transporté
prochainement, et le résultat de votre
figure s'emballe dans la Galerie
de la Cour du cloître moderne.

La Commission craint que votre
œuvre soit exposée à des dommages
dans cette partie du cloître et pense
qu'il serait préférable de la faire
déposer dans la Salle de six écrivains
au Palais des Beaux-Arts (Entrée
rue du cloître, n^o 9.

Votre bien dévoué

Bruxelles le 26 Février 1889

Monsieur Van Biersbroeck

Statuaire
13, rue d'Égmont
à Gand.

~~Par désignation à votre lettre~~

du _____ & Conformément
aux ~~instructions~~ instructions de
Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
& de l'Instruction publique ^{nos décrets} ~~nos~~
l'honneur de vous faire connaître
que la statue "un bon
pecheur" acquise par l'Etat,
& dont vous êtes l'auteur, est
destinée à l'Hôtel de Monsieur
le gouverneur de la province
d'Anvers.

Monsieur
Je vous prie par la présente
de la faire parvenir à
leur fonctionnaire le plus
tôt qu'il vous sera possible.

Veuillez à

P. la Com^{te} Secretaire

Le Secretaire

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 22 Février 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 220785

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du
19 A., je vous prie de vouloir faire
connaître à M. Van Biersbeek que la
statue un heureux pêcheur acquise
par l'Etat est destinée à l'hôtel de
M. le Gouverneur d'Anvers et que
c'est à ce haut fonctionnaire qu'il
devra la faire parvenir le plus
tôt possible.

P^r le ministre

Le Secrétaire général,

Amveng

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

Gouvernement provincial

D'ANVERS.

Cabinet

N°

(à rappeler dans la réponse.)

OBJET :

Anvers, le 21 Janvier 1889

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2924

Tableaux.

Monsieur le Président

ANNEXE :

J'ai l'honneur de vous accuser réception des six tableaux
listés dans votre lettre du 19 c^t, que vous avez bien voulu m'
transmettre conformément aux instructions de Monsieur le Ministre
de l'Intérieur - de l'Instruction Publique, savoir :

1. La visite à l'asacochie par M. Cap.
2. Les papillons " " Doel
3. L'escal à Marie Made " " Hagemans.
4. Le Pair Pétaung " " Hansette
5. Les - parcheminiers " " Verbaeren
6. Le Pair d'été " " Verbaeren

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
considération distinguée

P. le Gouverneur

Le Chef de Cabinet

M. Van

A Monsieur le Président de la Commission directrice des Musées
Royaux de Peinture & de Sculpture de Belgique

Bruxelles.

ADMINISTRATION
CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

N^o *Repositie 9*

BESTUUR
van
STAATSSPOORWEGEN.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES *
GOEDEREN VERVOER *

* Indiquer exprès, grande ou petite vitesse.
* Aanwijzen spoedbestelling, groot of klein goetd.



N^o *2442*
D'INSCRIPTION

BUREAU de

KANTOOR

INSCHRIJVINGS-
N^o

Le *188*, à heures du
Op *188*'s ten uren.

Reçu de M. *Expositie van Leuven art* pour être expédiées
Ontvangen van M. ter verzending

à M. *Exposition* à
aan M. te

les marchandises ci-après désignées :
de hierna aangewezen goederen :

NATURE DE LA MARCHANDISE.	MARKES.	NUMÉROS.	POIDS.	VALEUR déclarée.	SOMME payée au départ.
Aard der goederen.	Merken.	Nummers.	Gewicht.	Aangegeven waarde.	Som betaald bij de afzending.

6 Coupes tableaux Divers

670

DEPEINTURE & DÉCORATION
DE BELGIË
2429

Contre remboursement de
Tegen terugbetaling van (1)

Le Préposé, (DE AANGESTELDE).

- (1) Indiquer la somme en toutes lettres.
(1) De som in letterschrift vermelden.
N. B. Ce bulletin doit être reproduit en cas de réclamation.
N. B. Bij klacht moet dit bewijs worden overgelegd.

Brux. le 19 février 1884

à M^{re} le Gouverneur de
la Province d'Anvers.

Nous avons l'honneur
de vous remercier que suivent
les instructions de M^{re} le
Ministre de l'Intérieur de
vous nous adresser ayant
huit) Sa Caisse renfermant
les six tableaux mentionnés
ci-après :

Chemin de fer
I. par (grande vitesse)

- 1^o La visée à l'accouchée par M^{re} Cup.
- 2^o Les Papilloux - - - - - " " Dau
- 3^o L'Écart à marin-bassin . . . " " Hagenaer
- 4^o Un Cain d'itars - - - - - " " Kamers
- 5^o Livres & parcheminés . . . " " Verhaeren
- 6^o L'œil d'été - - - - - " " Verstraet

vous n'ayant pas
jointe à cette expédition
une Statue de M^{re} Van
Biestrook (L'heureux pêcheur)

qui vous écrivait également
détournée, mais qui se
trouve selon mes
possibilités de l'éditeur.

Nous vous prions
M^{le} le Gouverneur de vouloir
bien vous adresser la copie
-tion des six tableaux
mentionnés ci-dessus
et de donner des instructions
afin que les Artistes qui
ont été employés à leur
emballage soient envoyés
Saint-Johns, au Palais des
Beaux-Arts, au des Artistes
N^o 9, à Brimley.

Agn. M^{le} G^l l'après
de ref. au tableau dit.

Pela C^o Div.
Le Secrétaire
V. S.

Brun. 29^{er} Jan. 1889

à M^{le} le Ministre des
1^{er} Bureaux de

Nous vous prions
de vous informer que
selon nos intentions
nous venons d'adresser
à M^{le} le Gouverneur de la
Province d'Ontario les
six tableaux mentionnés
dans votre lettre du 16 de ce
mois (voir Bulletin le 18)
et de l'œuvre dite, N^o
22878.

Nous n'avons pu
joindre à cet envoi la
lettre de M^{le} Van Buren
qui se trouve encore en
la possession de cet artiste.

Agn. Pela C^o Div.
Le Secrétaire
V. S.

à expédier d'urgence
le G^{ra} soume un bal le 24, il
sera recevoir ses tableaux quelques
jours d'absence

M. le Secrétaire Général Dagniolle
m'a dit qu'on n'a rien demandé
pour l'église de Beulhy.

2424

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat déclare
avoir reçu du Secrétaire de l'Exposition des Beaux-arts Six
Cahiers renfermant les tableaux suivants à l'adum de No^m
le Gouverneur de la province d'Anvers :

Cap - La visite à l'accouchée -

Dael - Les papillons. -

Hageman - A marié basse. -

Hamette - Un coin d'étang.

Verhaeren - Lignes & parchemins.

Verstracke - Lait d'été. -

Bruxelles, le 20 février 1889. -

Le facteur chargé de la prise de ces cahiers.

Mireux

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2424

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 16 février 1889.

recu le 18 fév.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22078.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

Messieurs,

Jevous prie de vouloir bien donner des instructions pour que les oeuvres d'art désignées ci-dessous, acquises par l'Etat, à l'exposition des beaux arts de 1887, soient expédiées d'urgence à M. le Gouverneur de la province d'Anvers :

Visite à l'accouchée par M. Cap.

Les papillons

L'Esant à marée basse

Un coin d'étang

Livres et parchemin

Soir d'été

L'heureux pêcheur, statue,

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Daël;

Hageman;

Hamene;

Verhaert; Verhaeren

Verstraeten

Van Biersbeek.

Statue remise à l'artiste
le 23 mai 1888.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

Belmont

À la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

(M. Sténor Secrétaire)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 9 Février 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.073

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2920

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que des instructions
ont été données à M. Dilleus pour
qu'il fasse transporter la statue
représentant une Figure tombale
acquise par l'Etat dans la galerie
qui donne sur la Cour intérieure de
l'ancien Musée.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien examiner cette statue reproduite
en marbre, au point de vue de savoir
si cette oeuvre d'art ne serait pas
digne de figurer dans la collection
des oeuvres modernes du Musée,
la nouvelle matière choisie par
l'artiste l'ayant amené à revoir
et à perfectionner son oeuvre.

P. le Ministre
Le Secrétaire Général,
Munier

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 8 Février 1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22073

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2431

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Comme suite à ma dépêche du
9 Novembre dⁿ, N^o 22073, et à votre lettre
du 30 Janvier de cette année, j'ai l'hon-
neur de vous faire connaître,
que j'approuve le choix que vous
avez fait, parmi les œuvres d'art
acquises par l'Etat à l'exposition
de 1887, des tableaux de M. M. Ch.
Eschaggeny, la Montée, Evainste
Carpentier, les Etrangères et Ch. Lybaert
la Vierge priant, pour figurer dans
les galeries du Musée des œuvres mo-
dernes

Après, Messieurs, l'assurance de
mes considérations très distinguées.

Le Ministre de l'Intérieur
& de l'Instruction publique,

J. De Weert

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 7 février

1889.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22073

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2424

Messieurs,

M. Saumans, auteur de la statue intitulée
Délaisnée, que l'Etat a acquise après l'exposition de 1887
sollicite l'autorisation d'exposer à Paris cette oeuvre d'art.

L'ouvrage de M. Saumans n'ayant pas encore reçu
de destination définitive, j'ai autorisé l'artiste, sous sa
responsabilité, à l'envoyer à l'exposition de Paris.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

Bleu

A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de
l'Etat.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 30 janvier 1887.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22073

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2431

Messieurs

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des
instructions ont été données pour que M. Faumans fasse
transporter la statue en bronze intitulée Délaisnée
dont il est l'auteur, et qui appartient à l'Etat, sous
les arcades de la Cour du musée ancien, au profit du
musée moderne.

Je vous prie, Messieurs, de me faire connaître si
cet ouvrage d'art vous paraît réunir les qualités né-
cessaires pour figurer au Musée moderne.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.

J. Duvoy

A Messieurs les Membres de la Commission
directrice des musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

M. Piéron secrétaire

	Pour	Carrière
- Cognac -	————	
- De Reghel -	————	
- Eschuggemuy *		————
- Hagemoen	————	
- Carpentier *		1
- Vroopacker	————	
- Dybaert *		1
- Cops	————	
- Stamess	————	
- Van Somdyke	————	
- Verhaeren		————
- Van Biersbroek -		
- Daet	————	
- Dillens	1	une abstention

Leanne du 25 Janvier
1889

Présents M. M.
Ed. Jehu
Ch. Benff
De Ronzi
Franklin
Guffens
Stingemeyer

D'absent.

Unq. 5' rts -

Bruxelles 30 Janvier 1884

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
Publique
Bruxelles

En réponse à votre dépêche du
9 Novembre dernier (Adminis-
tration des Lettres, Sciences & des
Beaux-Arts ^{n° 22073.} par laquelle vous
vulez bien me en demander
si aucune des œuvres d'art
acquises par l'Etat, à l'Expo-
sition de 1882, ne méritent de
prendre place dans les galeries
du Musée Royal, pour
vous l'honneur de vous faire

Compte que la Commis-
= sion Directrice a remarqué
Comme possible Curieux pour
Celle destination les tableaux
Ci-après désignés :

Ischaggeny : La Montée
Carpentier : Les Étrangers
Eybaert : La Vierge ditant sa prière

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre, &c.

Le Secrétaire. Le Vice-Président
L. C. Tetu

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 2 Janvier 1889.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 20.07

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
j'ai autorisé M. Ad. Hanusse à disposer du tableau repri-
sentaunt un Corn d'étang, qui appartient à l'Etat, pour
l'exposer avec d'autres œuvres, pendant huit jours, au
Cercle artistique. Ce tableau a été acquis en 1884.

C'est à ses risques & périls & sous sa respon-
sabilité que M. Hanusse a obtenu cette autorisation.

Agnez, Messieurs, d'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Pour le Ministre :
Le Directeur Général,

[Signature]

A la Commission directrice
des musées de peinture & de sculpture
de l'Etat

M. Steunon Secrétaire

[Signature]

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 1^{er} A^{bre} 1888.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.262

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2934

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que M. C. Meunier a reçu l'autorisation d'en
voyer à l'exposition des XX et à l'exposition
internationale de Paris, en 1889, la statue
représentant le Pudbur, qui lui a été acquise
par l'État.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

W. Morel

A Messieurs les Président
membres de la Commission
directrice des musées de peinture
et de sculpture de l'État.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 1^{er} ^{de} ~~juin~~ 1888.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS:

N^o 22.042

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 9929

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous êtes autorisés à faire figurer dans les
collections de l'Etat la statue intitulée
"Le Peulleur", par M. Constantin Meunier.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

J. Dewoy

A Messieurs les Président & membres
de la Commission directrice des musées
de peinture & de sculpture de l'Etat

E. J.

LA COMPAGNIE DES BRONZES

(Société anonyme).

Rue d'Assaut, 22. Bruxelles.

à M.

Le 29⁶³ 23

à

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
1883
29 24

92.624 GOUWELD005 BRUX3

Statue en bronze "Le Fédérateur" de
M. Meunier. —
à déposer au rez de chaussée de l'ancienne
cour du Musée. —

La statue a été déposée dans la salle de la
C^{on}

Brux 23 Nov 1888

à M^{re} le Ministre de
l'Intérieur et de
l'Instr. publ.

Comme suite à votre
lettre du 17 de ce mois,
relat^{ve} au bronze-casté,
N^o 22073, nous avons
l'honneur de vous informer
que la Commission des Arts
est d'avis que la Statue,
bronze, de M^r Constantin
Mecurius # ~~peut~~ prendre
place dans la Galerie
des œuvres modernes de
Sculpture.

intitulé: - Le Poëte

Le Secrétaire
V. H.

Agg
Le Vice-Président
C. Tets

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 17 Novembre 1888.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22.043.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2424

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 8
courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous êtes autorisés à placer dans les collections
de l'État la statue représentant "Un pêcheur
flamand" par M. Godfried Vanden Kerckhove

Je vous serais obligé, Messieurs,
de bien vouloir examiner si la statue de M.
Constantin Meunier, "Le Pêcheur", qui appar-
tient à l'État, ne pourrait pas également
être placée dans la galerie des œuvres modernes
au palais des Beaux-Arts.

Après, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique,

J. De Weert

A Messieurs les Président
& Membres de la Commission
directrice des musées de peinture
& de sculpture de l'État

A Bruxelles

Bruxelles, le 9 *Juine* 1888.

Ministère de l'Instruction publique
MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° *2124*

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N° *22073*

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Avant de prendre une décision sur la destination à donner aux œuvres d'art acquises par l'Etat à l'exposition de 1884, et qui font le sujet de votre lettre du 12 *Juine* p. je vous prie de vouloir bien examiner si aucune de ces œuvres ne mérite de prendre place dans les galeries du Musée, aussitôt qu'après la fermeture de l'exposition de Brada. C'est, ou certaines d'entre elles ont été envoyées, elles seront réunies au Musée.

Les œuvres de *Meib. Namur, Van Biesbroeck et Laumanns* vous seront remises le plus tôt possible.

Quant à la statue de *M. Laumanns*, elle n'est pas encore acquise par l'Etat.

Agrées, *Messieurs*, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.

*Eschaggeny - du montic. -
Carpentier - des évangiles
Lybaert de Vervendin and sa prière*

W. de ...

Un exemplaire p. l'Etat

A *Messieurs* les membres de la
Commission Directrice des musées de
peinture et de sculpture de l'Etat

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

3064

Bruxelles, 8 Nov. 1888

3064

M^{re} le Ministre des Affaires
étrangères

En réponse à votre lettre
du 13 Oct. dernier, et en vue des
Beaux-Arts, n° 22073, nous
avons l'honneur de vous
informer que la Commission
dixième a émis l'avis
que la Statue en bronze
de M. Godefroid, Grand-duc de Luxembourg,
représentant : les Peuples
flamands peuvent convena-
blement figurer dans les
collections de la série.

ctps.

Le Vice-Président

Le Secrétaire
V. A.

C. J. J. J.

Bruxelles 20 Oct. br 1888

Monsieur Adolphe Bernaert
Art. Peintre Bruxelles

Parmi les œuvres restées dans
les locaux du Musée à la suite
de l'Exposition triennale de 1887
à Bruxelles, et qui n'ont pu
être acquises par le Gouvernement,
figure votre tableau "Mare à
Schilde".

Il résulte d'un rapport de Mon-
sieur le Ministre que ces œuvres
devraient être cédées aux artistes
intéressés.

Vous conformant aux instructions
reçues, nous avons l'honneur de
vous prier ^{Monsieur} de vouloir bien faire

reprenant le tableau en question,
que nous tenons à votre disposition
au Palais de l'ancien Com

Veuller
J. de C. de D.
le Secrétaire

L. Vie - Peris - de -

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le

13 8^{bre}

1888.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 22073

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2924

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que la statue représentant un Pêcheur flamand,
bronze de M. G. Van den Kerckoven acquis par
l'Etat, se trouve actuellement dans les magasins
de la compagnie des bronzes, rue d'Assaut.

Je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir
bien déléguer des membres de votre collège pour
examiner cette œuvre d'art, afin de juger si elle
peut figurer dans les collections du musée.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre:
Le Directeur général,

Billiez

A la Commission directrice
des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

Bruxelles

Bruxelles 12 Octobre 1888

Monsieur le Ministre

Par votre dépêche du 17 Septembre
écrite (Administration des Sciences
des Lettres & des Beaux-arts N° 22073)
Vous voulez bien nous faire connaître
qu'il y a lieu de déposer provisoi-
rement, dans les locaux du Musée de
l'Etat, les œuvres acquises par le
Gouvernement, à la suite de l'Exposi-
tion générale ^{des Beaux-arts} de Bruxelles en 1887,
et en attendant qu'elles reçoivent
leur destination définitive —

Pour avoir l'honneur de vous faire
remarquer que parmi les œuvres dési-
gnées dans votre dépêche précitée,
plusieurs ont été remises à l'Ad-
ministration des Beaux-arts pour
figurer à l'Exposition ouverte actua-
-llement à Buda-Pesth.

Ce sont les œuvres de MM —
Dael, Carpentier, Casemans,
Mamere, Van Biesbroeck,
Van Damme-Syba, Verhaeren,
Verstraete, Willens —

En outre, un certain nombre
de sculptures ont été restituées
à leurs auteurs & sur leur demande
= de, & afin de leur permettre
de leur donner la forme défini-
tive en marbre ou en bronze —

Ce sont les sculptures de MM
Lauman, Coen Ramur,
Van Biesbroeck, Van der Kerckhove G.

Le restant des ouvrages
acquis par le gouvernement, à
l'occasion de l'Exposition triennale de
1887, sera, conformément à vos
instructions, déposé, à titre provi-
soire, dans les locaux du Musée —

D'après le désir que M^r Vos Vos
a exprimé, le pastel "tête d'adulte"
dont il est l'auteur, & renseigné au
n^o 594 du Catalogue, a été remis
à M^r Constant Van der Boyard
& Paris d'Rock à Bruxelles Lelka

Veillez —

Le Secrétaire

Le Vice-Président

L. J. J. J.

MINISTÈRE

de

L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

et des

TRAVAUX PUBLICS

Bruxelles, le 12 Octobre 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3424

Monsieur Monsieur Stienon,

Je crois devoir vous faire connaître que
M. Braeckx a reçu l'autorisation de
laisser encore pendant quelque temps
sa gaine jeune au musée.

Votre dévoué,

E. Delens

MINISTÈRE

de

L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

et des

TRAVAUX PUBLICS

Bruzelles, le

8 J^h

1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2929

Mon cher monsieur Stiehon,

Dep. - officin. v. 19 oct

M. Braecke, auteur d'une œuvre intitulée Jeune qui a figuré à la dernière exposition, et qui est au musée en attendant qu'on ait décidé de son sort, demande l'autorisation de laisser son œuvre encore pendant quelques jours où elle se trouve.

Veuillez vous quelque inconvénient à accueillir favorablement cette demande de jeune artiste?

Votre dévoué,

Chedevy

EXPOSITION
GÉNÉRALE
DES
BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 24 Septembre 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2424

Monsieur,

D'après les instructions de M^o le
Ministre de l'Intérieur & de l'Instruction
publique, nous venons vous prier de vouloir
bien faire retirer, le plus tôt possible, au
Musée moderne de peinture, le tableau que
vous avez exposé au Salon de Bruxelles de
1887, sous le titre de : Les âges du paysan,
n^o 158 du catalogue.

Aguez, Monsieur, l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice :

Le Secrétaire,
D. Schirren

Reçu en retour le tableau
mentionné ci-dessus -

Bruxelles, le 2 Octobre 1888.

Leon Frederix

A Monsieur Frédéric,
Artiste-peintre,
Bruxelles.

Reçu de Louisier Jenatton Secrétaire de la Commission de l'Exposition
des Beaux Arts à l'Exposition des tableaux en bon état de conservation

- u. après:
- | | | |
|------------------|-------------------------|----------------------------|
| - 1 ^o | Amellbergh | "Soleil couchant à Kinroy" |
| - 2 ^o | Stevens | "La venue" |
| - 3 ^o | Mobbaens | "Intérieur d'étable" |
| - 4 ^o | Verheyden | "Un verger" |
| - 5 ^o | Ternée | "Equinoxe" |
| - 6 ^o | Voisvraux | "Son d'été" |
| - 7 ^o | M ^{re} Bernard | "La mare à Schiloe" |
| - 8 ^o | Stevens | "Salomé" |
| - 9 ^o | Hanusse | "Un coin d'étable au soir" |

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

78

2924

L. J. V. (R)

— 9
40
Russels Bougine
Buse de Sa majeste la
Reine des Belges

Bruxelles, le 16 Jan 1868

Bru. 26 Sept 1888
N° 2931

M^r Frans Pinckhof
Archiev. Pinckhof
à Amsterdam

Vous avez l'honneur de
me me informer que par suite de
notre réunion qui nous a fait
parvenir de Noble Min. de l'Intér.
de nous avoir adressé vos ouvrages
- lui votre tableau intitulé:
Lady Godiva qui a figuré
au Salon de Bruxelles, sous le
N° 465 du Catalogue.

Agr. etc, l'ass. de ref
à m. dit. Julia Com. Dir.
Le Secrétaire
V. St

Brux - 24 Sept 1888.

M^r Frederic
Brucke.

D'après les instructions de
M^r le Ministre de l'Indicium &
vous venant vous joindre de vouloir
bien faire redire, ^{le plus tôt possible} ou d'en rendre
D. Demarey { le tableau } que vous
avez exposé au Salon de Bruxelles
de 1887. Sous le titre de { Les
(cité du pays sur N^o 158 du Cat.)
L'Europe - N^o 604 du Cat.

Agn. M^r l'ap. de ref
C^o de.

Paul C^o Div.
Le Secrétaire

W

Ouvrages remis pour l'exposition de Budapesth.

- Amour Dael - Les papillons.
Musie Carpentier - Les étrangers.
Amour Hagemans - L'Escaut à Marie-bassel.
g Hamusse - Un coin d'étang.
Tant Biesbroeck - Pénélope.
Tandamm - Sylva - La Vallée de la Dender.
Amour Texhaeren - Livres et parchemins.
Amour Textraetel - Soir d'été.
Dillens - Figure tombale; statue; plâtre.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3924

Ouvrages remis aux artistes sur-leur-demande.

- Laumans - La délaissée; statue; plâtre.
- Namus - Dolores; buste; bronze.
Tant Biesbroeck - L'heureux pêcheur; statue; plâtre.
Tand Kerckhove G. - Pêcheurs flamands; statue; plâtre.

Ouvrages conservés dans les locaux du Musée.

- Amour Cap - La visite à l'accouchée.
Gouvernement
ancien Cogen - Moments de bien-être.
De Keyhel - L'été.
Musie Lybaert - La Vierge devant sa mère.
Musie Eschaggeny - La montée.
Louvain Vandenberg - La Crise aux halles.

E

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et de l'Instruction publique
et des
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le 17 Septembre 1886.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N° 22073

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2927

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

Messieurs,

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le gouvernement a acquis les œuvres désignées ci-après qui ont figuré à l'Exposition générale des beaux-arts de Bruxelles, en 1885.

Genre d'œuvres	La visite à l'accouchée, par M. Cap.	par M. Coen
us.	Moments de bien-être	par M. Daal.
Buda-Pesth	Les Papillons	par M. Dekeghel.
	L'été	par M. Dillens
Buda-Pesth	Figure tombale	par M. Hagemans
y	L'Escaut à Marie basse.	par M. Hamesse
y	Un coin d'étang	par M. Namur
Remis à l'artiste le 21 avril 88	Dolora	par M. P. Van Beebroeck
Remis à l'artiste le 23 mai	L'Homme au pêcheur	par M. J. Van Beebroeck
Buda-Pesth	Éncllope	par M. Van Damme-Sybra
y	La Vallée de las Penches	par M. J. Vandekerckhove
Remis à la Com. des Bronzes	Pêcheur flamand	par M. Verhaeren
Buda-Pesth	Sires et parchemins	par M. Eschaggeny
Remis à Bruxelles	La montie.	par M. Laumans
Remis à l'artiste	Détail de	par M. Vanden Leden
	La criée aux Halles.	par M. Carpentier
Buda-Pesth	Les étrangers	par M. Verstraete.
3	Son d'été	par M. Sybant.
	La vierge devant sa pierre	

À la Commission de l'Exposition générale des Beaux-arts de Bruxelles en 1887.

(M. Stieren, Secrétaire)

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien déposer provisoirement, dans les locaux des musées de l'Etat, ces œuvres dont la destination définitive vous sera indiquée prochainement.

Les autres œuvres, au sujet de l'achat desquelles mon département n'a pu donner suite à vos propositions, devront être renvoyés aux artistes intéressés.

M^e. Vos, auteur du pastel "Côte d'étude", renseigné au N^o 594 du catalogue de l'exposition, désire que son œuvre soit remise à M^e. Constant Vanden Bogarde, 1, parvis St. Roch, à Bruxelles - Laeken.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. de W. /

M^{lle} Rosemaux - Marc à Schilder
- Vinck. Lady Godiva -
Frédéric - Les âges du Peaysan.
Brucelle - Jucum -

Je déclare que, conformément à
l'autorisation de Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction publique,
la Commission directrice des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture m'a
remis, en parfait état de conservation,
ma statue en bronze, intitulée :
Le Pudeur, appartenant aux dits
Musées.

J'accepte l'entière responsabi-
lité des accidents qui pourraient
survenir à cet ouvrage jusqu'au
moment où il sera réintégré
dans les collections de l'État.

Louvain, le 6 Avril 1892.

Mennin